

Informations de base	
2023/2522(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couvrir. Rectification de la version en langue lettone Complétant 2013/0136(COD) Subject 3.10.04 Elevage et production animale 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2522(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0136(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/11081